

CHARTRE DU COMPÉTITEUR ADULTE USC78 BADMINTON

La charte du compétiteur a pour objet de définir les règles d'engagement et de représentation des joueurs compétiteurs de la section Badminton de l'Union Sportive de Carrières-sur-Seine.

Elle s'applique à tous les compétiteurs, qu'ils soient engagés dans des entraînements ou des compétitions sous les couleurs du club. Cette charte prend effet dès l'inscription et est valable pour toute la saison.

Le club met en œuvre des moyens humains et techniques pour accompagner la progression des joueurs compétiteurs, dans le respect des valeurs du projet sportif du club, défini par le bureau.

LES ENGAGEMENTS DU CLUB

- **Inscription des équipes** : le club inscrit les équipes aux Interclubs régionaux et départementaux.
- **Entraînements spécifiques** : organisation et mise à disposition de créneaux dédiés aux compétiteurs.
- **Formations d'officiels techniques** : financement des formations pour les adhérents intéressés (arbitrage, GEO, etc.).
- **Fourniture de volants** :
 - Hybrides et/ou carbone : fournis uniquement pour les **créneaux encadrés**.
 - Plumes : uniquement pour les réceptions des **interclubs à domicile** (régional ou départemental)

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES COMPÉTITEURS

Chaque compétiteur est invité à prendre connaissance de cette charte et à adopter, tout au long de la saison, un comportement sportif, respectueux et exemplaire. En portant les couleurs du club, il s'engage à représenter dignement l'USC Badminton, à respecter ses valeurs et à agir dans le sens de l'intérêt du club.

Comportement général :

- Respecter les décisions et directives des dirigeants et entraîneurs.
- Être assidu aux entraînements du lundi/mardi et/ou du jeudi.
- Respecter le code de conduite du joueur de la FFBaD.
- Contribuer à l'entretien des infrastructures : participer à l'installation/rangement des terrains et trier les volants utilisés.
- Toute séance manquée n'est pas récupérable sur un autre créneau.
- Chaque compétiteur est associé à un jour fixe d'entraînement : il n'est pas autorisé à changer de jour à sa convenance.
- Tout changement doit rester exceptionnel et être validé par le bureau, même s'il est proposé par l'entraîneur.

Engagement envers le club :

- Participer, dans la mesure du possible, aux actions promotionnelles du club (forum des associations, Téléthon, Fitminton, Blackminton, etc.).
- S'investir dans les manifestations organisées par le club : plateaux jeunes, tournois, buvettes interclubs, etc.
- Accepter et suivre les formations techniques proposées pour soutenir le développement du club, selon les envies et les disponibilités de chacun.

Le non-respect de cette charte peut entraîner des sanctions décidées par le Bureau du club, allant d'un avertissement à une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement des frais d'inscription.

LES INTERCLUBS

Organisation générale :

Interclubs régionaux

- 5 journées organisées le week-end et éventuellement une phase finale
- Une journée est organisée à domicile et nécessite votre participation pour son bon déroulement (y compris l'installation et le rangement).

Interclubs départementaux

- 14 rencontres disputées entre début novembre et fin mars.
- Les rencontres se déroulent en semaine, en soirée, dont environ la moitié à domicile.

Composition d'une équipe :

Un compétiteur dont le dossier d'inscription n'est pas complet à la clôture des inscriptions sera automatiquement considéré comme **joker** et ne pourra prétendre à une place de titulaire.

Les équipes sont constituées en fonction du niveau sportif, du classement des joueurs et des besoins du club.

Chaque équipe est composée de :

Titulaires

Joueurs participant régulièrement aux rencontres et constituant le noyau de l'équipe.

Intermittents

Joueurs disponibles ponctuellement pour renforcer une équipe selon les besoins. Ils peuvent devenir titulaires au cours de la saison en fonction de leur implication et de leurs disponibilités.

Jokers

Joueurs ayant des disponibilités plus limitées, mais prêts à remplacer un titulaire en cas d'absence.

Ils peuvent être sollicités dans différentes équipes.

Toutefois, conformément au règlement des interclubs régionaux, un joueur ayant participé à **trois rencontres** avec une équipe évoluant dans une division régionale est définitivement rattaché à cette équipe et ne peut plus évoluer dans une équipe de division inférieure durant la même saison.

Esprit d'équipe

Une équipe d'interclubs est avant tout un collectif.

Chaque joueur s'engage à :

- représenter dignement les couleurs de l'USC Badminton ;
- faire preuve de respect envers ses partenaires, ses adversaires, les officiels et les bénévoles ;
- privilégier l'intérêt de l'équipe avant son intérêt personnel.

Rôle du capitaine :

Le capitaine est le référent de son équipe.

Il est notamment chargé de :

- mobiliser les joueurs et trouver des remplaçants en cas d'absence ;
- préparer la composition de l'équipe avec l'entraîneur lorsque cela est nécessaire ;
- organiser les déplacements (covoiturage) ;
- coordonner l'organisation des réceptions à domicile (buvette, buffet, accueil des équipes adverses, installation et rangement de la salle)
- entretenir un bon esprit d'équipe tout au long de la saison.

Rôle du joueur :

Chaque joueur s'engage à :

- répondre dans les délais aux convocations du capitaine ;
- respecter la composition d'équipe arrêtée par le capitaine et/ou l'entraîneur ;
- être ponctuel aux rendez-vous et aux déplacements ;
- donner le meilleur de lui-même pour son équipe ;
- prévenir le plus tôt possible en cas d'indisponibilité ;
- participer à la vie de son équipe (déplacements, réceptions à domicile, encouragements, préparation culinaire) ;
- adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire, fidèle aux valeurs du club.

LES TOURNOIS

Types de tournois :

1. **Tournois sponsorisés** : Coupe des Yvelines et les 3 tournois organisés par le club (novembre ; janvier/février ; juin/juillet).
2. **Tournois externes** : organisés partout en France dans la limite de 3 par saison, inscription directe par l'adhérent(e).

Prise en charge des frais :

- Frais d'inscription pour les tournois sponsorisés.
Non prise en charge des volants comparé aux saisons antérieures.
- Les frais d'inscription de 3 tournois externes maximum par saison peuvent être remboursés, sur présentation d'un justificatif. Les demandes sont à faire au fur et à mesure de la saison.
- Pour les tournois exceptionnels, comme les Championnats de France, le club se réserve le droit d'étudier, au cas par cas, la prise en charge des frais **d'inscription uniquement**, sur demande préalable de l'adhérent.
- Le club garde à disposition une vente de volants plumes, hybrides ou carbones

Engagement pour les tournois du club :

- Participer à un tournoi organisé par le club implique d'aider à son bon déroulement (installation, buvette, nettoyage, micro, rangement etc.) selon un planning fourni avec les convocations.
- Fournir une contribution culinaire (salade, gâteau, quiche, etc.) en respectant les consignes données sur le type et la quantité.

Processus inscription aux tournois :

- A partir de cette saison 2026/2027 plus aucune inscription ne sera prise via le forum : les joueurs gèrent d'eux même leurs inscriptions et les paiements correspondants.

CONCLUSION

Cette charte vise à promouvoir un cadre structuré et bienveillant pour les compétiteurs, en mettant en avant des valeurs de respect, d'entraide et de performance. Chaque compétiteur est un ambassadeur du club et contribue à renforcer son esprit collectif et sa notoriété.